



CTT Royal ALPA Schaerbeek

Critérium Série B du 7/09

1. Règlement :

- Le critérium du CTT Royal Alpa se déroulera le dimanche 7 septembre 2025 :
 - Av. Ernest Renan 35, 1030 Schaerbeek (Salle Alpa)
 - Av. du Suffrage Universel 22, 1030 Schaerbeek (Salle Hall Sportif)
- Le critérium est ouvert aux joueurs et joueuses affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre fédération reconnue par l'I.T.T.F.
- Dans chaque série organisée, des prix récompenseront les meilleurs.
- Le critérium se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. et est autorisé sous le n° TRBBW006-2526
- Il sera fait usage de 16 tables (bleues, stiga et donic) dans le hall sportif et de 8 tables (bleues, stiga) dans la salle de l'Alpa et de balles plastiques blanches Joola.
- Toutes les séries se joueront en poules initiales de 6 joueurs(euses), les 2 premier(e)s de chaque poule étant qualifié(e)s pour le tableau final qui se disputera en élimination directe immédiatement après les poules jusqu'à la finale.
- Un(e) joueur(euse) peut s'inscrire uniquement dans la série correspondant à son classement.
- Le droit d'inscription est de 10 €. Celui-ci sera payé sur place.
- Inscriptions criterium B : uniquement via le lien : <https://www.tournois-bbw.be/home>
- Attention : votre réactivation Fédération 2025-2026 confirmée par votre secrétaire est requise !
- En cas de problème : une seule adresse mail : cpa.bbw0@gmail.com
- Date limite des inscriptions : le JEUDI 04 Septembre à minuit.
- Seule personne de contact le jour de la compétition : le juge-arbitre Olivier Vissenaekens
orcyon@yahoo.fr +0494 17 66 39
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- Présence obligatoire ½ heure avant sa série sous peine d'être « scratché(e) ».



Soutiennent le **Cercle de Tennis de Table Royal Alpa**

Affilié à la Fédération Royale Belge de Tennis de Table sous l'indice BBW015
Avenue Ernest Renan 33-35– 1030 Bruxelles (Tribune Nord du Crossing)

- Lors du Critérium, tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15 €.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h00 annulera l'éventuelle amende. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- Lors d'un événement, tous les matchs doivent être effectivement joués. Un joueur présent est sanctionné s'il ne dispute pas un ou plusieurs matchs, à moins qu'il n'envoie une attestation médicale endéans les 48 heures après l'événement au juge arbitre ou à toute autre personne désignée pour ce fait par le comité compétent. S'il ne présente pas d'attestation médicale dans les délais, les matchs non joués seront enregistrés comme défaites. Le joueur dont l'adversaire a déclaré WO sans attestation médicale qui justifie son abandon, se verra attribuer une victoire sur sa fiche individuelle.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Directeur du tournoi : Quentin Vassart ; Secrétaire Royal Alpa ; quentin-v@outlook.com ; ; 0471 78 13 50

2. Horaire :

- Salle Alpa (Av. Ernest Renan 35) :
 - 9h : E6/NC
 - 12H30 : E4-E0
 - 16h : B
- Salle Hall Sportif (Av. Suffrage universel 22,1030 Schaerbeek) :
 - 9h : D
 - 14h30 : C



Soutiennent le **Cercle de Tennis de Table Royal Alpa**

Affilié à la Fédération Royale Belge de Tennis de Table sous l'indice BBW015
Avenue Ernest Renan 33-35– 1030 Bruxelles (Tribune Nord du Crossing)